

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020



ROBERTET
GROUPE

RAPPORT DE GESTION

2020 aura été une année de grande complexité pendant laquelle de nombreux obstacles ont été surmontés dans un contexte sanitaire et économique nécessitant beaucoup d'efforts et de persévérance.

Robertet aura bien tiré son épingle du jeu en réalisant une activité de production normale, en maintenant un service client de haut niveau et en faisant en sorte que les Départements de Création et de développement soient pleinement opérationnels.

Ceci a permis d'affirmer une présence active sur le marché auprès des principaux clients des Trois Divisions Matières Premières, Parfumerie et Aromes et de ne pas s'écarter des objectifs à Long Terme que le Groupe s'était fixé.

L'activité Health and Beauty a connu une forte progression poursuivant une évolution très prometteuse.

Cette vue de Long Terme est rendue possible par la structure du capital de Robertet qui est solidement contrôlé par la Holding Familiale Maubert SA.

Celle-ci regroupe les intérêts familiaux dans une stratégie de pérennité de la famille Maubert pour animer la gestion de Robertet en garantissant son indépendance.

La Famille Maubert n'a cessé de réitérer sa confiance indéfectible dans l'avenir de Robertet.

Robertet a encore renforcé sa stratégie des Matières Premières Naturelles et Produits Organiques.

Ce positionnement est tout à fait privilégié pour le Groupe lui donnant de bonnes armes pour assurer une croissance forte et équilibrée.

Robertet s'affiche de plus en plus comme leader incontestable des produits Aromatiques Naturels, tirant partie au maximum de son expérience acquise, tout au long de son histoire pour ces produits et de la somme des connaissances accumulées.

Cette constance a permis de tisser un réseau de relations dans de nombreux pays lui permettant de bien contrôler le sourcing de nombreux produits et de garantir leur totale traçabilité auprès des clients.

Ceci est du vrai et contribue à la différenciation Naturel pour les autres Divisions et également Health and Beauty.

Dans cette optique, la démarche RSE a pris beaucoup d'ampleur, recherchant, sans cesse, de nouvelles filières, diversifiant le portefeuille produit.

Cette démarche se veut, avant tout pragmatique et concentrée sur des objectifs clairs et pratiques.

Les Dirigeants du Groupe sont convaincus que nous sommes dans la bonne stratégie qui inclut le fort développement du pôle BIO autour de la SAPAD, de Sirius et de la Division Matières Premières, mais qui est également présente dans l'ensemble du Groupe au niveau international.

Pour 2020, le Chiffre d'affaires a été de 538 Millions d'euros en légère diminution de 2,9% ce qui somme toute est considéré comme satisfaisant.

A taux de change constant, et en prenant en compte la première consolidation de Sirius, mais aussi dans l'autre sens la baisse du dollar, ce chiffre est stable ce qui est un bon résultat.

Par Divisions opérationnelles, les résultats sont assez homogènes, un peu orientés à la baisse.

Par sociétés du Groupe, les ventes de Robertet SA Grasse sont en baisse de 8,7%, ce qui a un fort impact sur ses bénéfices après absorption des frais fixes.

Les États-Unis ont un résultat stable par rapport à 2019 et Robertet Asia est en forte croissance de plus de 20% conforme à ses prévisions initiales.

La Chine et le Brésil sont cette année fortement contributeurs aux profits du Groupe.

Tout ceci pris en compte, le Bénéfice consolidé est en diminution d'un peu moins de 5%.

Encore plus satisfaisant, l'EBITDA courant de 96,5 millions d'euros est en augmentation de 2,3% et représente 17,9% du Chiffre d'Affaires.

Un certain nombre d'éléments ont tiré les résultats vers le haut, comme la très bonne maîtrise des coûts et des frais généraux ainsi que l'amélioration du taux de marge brute/produits (grâce à la modération des prix de la plupart des Matières Premières Achetées).

Par ailleurs, Monsieur Philippe Maubert a réaffirmé avec force, son objectif de doublement du chiffre d'affaires sur une période de 10 ans.

Il considère cela très réaliste mais que cela ne pourra se faire qu'au prix d'une politique d'acquisition de sociétés complétant la croissance organique.

Une politique plus agressive dans ce domaine est engagée, la situation financière de Robertet le permet.

Pour 2021, il est particulièrement difficile de faire des prévisions avec un degré de fiabilité suffisant.

Beaucoup dépendra de l'évolution de la pandémie qui est extrêmement aléatoire, et également de la reprise économique qui pourrait la suivre ou non.

Au 31 mars 2021, le chiffre d'affaires consolidé est de 145,5 millions d'euros en baisse de 3,1%.

Ce résultat intègre, pourtant un bon premier trimestre des filiales américaines en progression de 4,5% en dollars.

Une hypothèse raisonnable pourrait être une croissance du chiffre d'affaires pour 2021 de l'ordre de 5% à taux de change constant.

PRINCIPAUX INDICATEURS en milliers d'euros

	2020	2019	Variation
Chiffre d'affaires	538 318	554 273	-2,9%
Excédent brut d'exploitation (Ebitda)	96 470	94 324	2,3%
Résultat opérationnel courant	70 995	73 044	-2,8%
RÉSULTAT NET (Part du Groupe)	50 577	53 045	-4,6%
Capitaux propres (Part du Groupe)	476 256	456 108	
Trésorerie courante nette *	63 578	10 853	
Actifs courants - Passifs courants	332 098	316 635	

* Trésorerie nette = trésorerie et équivalents de trésorerie + autres actifs financiers courants - passifs financiers court terme et long terme - dettes locatives court terme et long terme.

PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

ORGANISATION

La réduction du nombre de niveaux hiérarchiques, l'existence de circuits de décision courts avec un rattachement direct des niveaux opérationnels à la Direction Générale, associés à des valeurs d'entreprises largement diffusées dans toutes les entités du Groupe et une volonté d'amélioration continue des processus opérationnels, sont le gage d'un environnement de contrôle fort et fiable.

Les activités de contrôle sont menées à tous les niveaux hiérarchiques et fonctionnels du Groupe.

Le contrôle interne est donc organisé dans la perspective de contribuer notamment à l'assurance que les comptes sociaux et consolidés reflètent de façon sincère et objective la situation patrimoniale du Groupe et fournissent une appréciation raisonnable des risques éventuels de toute nature auxquels il est susceptible de faire face qui pourraient nuire à la réalisation des objectifs assignés au contrôle interne.

OBJECTIFS ET MOYENS

La politique définie vise à satisfaire aux exigences légales et à assurer un suivi aussi homogène, systématique et formalisé que possible des risques encourus. Cette démarche associe les responsables opérationnels sans alourdir les modes de fonctionnement internes au Groupe.

Le suivi des risques s'inscrit dans le cadre des reportings (sécurité, social et environnemental, comptable et financier)

Une cartographie des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe a été établie et est revue annuellement.

Il s'agit :

- de recenser les principales sources de risques identifiables, internes ou externes.
- d'évaluer selon une échelle qualitative la criticité de ces risques en prenant en compte leur impact potentiel, la probabilité d'occurrence et le degré de maîtrise pour les divers événements les constituant.

En ce qui concerne les processus d'élaboration des informations financières publiées, des procédures spécifiques sont mises en œuvre, incluant principalement :

- Un système standardisé de reporting financier et de consolidation qui permet d'établir les états financiers suivant les principes du Groupe.
- Un processus formalisé de remontée et d'analyse des autres informations publiées dans les documents de référence du Groupe.

La responsabilité de la mise en œuvre de ces procédures incombe aux Directions Financières de chacune des entités du Groupe.

La Direction Générale ainsi que la Direction Financière du Groupe effectue régulièrement des visites dans les filiales opérationnelles pour suivi des performances, procédures, audits de sujets ponctuels, mise en place ou suivi de plans d'actions.

FACTEURS DE RISQUES

Le comité d'audit a mis en place une cartographie des risques potentiels encourus par l'entreprise qui est revue chaque année.

Les risques pouvant avoir des conséquences sensibles sur la bonne marche du Groupe ou nécessitant des actions spécifiques sont principalement les suivants :

RISQUES LIÉS AU SECTEUR D'ACTIVITÉ DU GROUPE

Approvisionnements

Un certain nombre de matières premières, limité, ont des sources d'approvisionnement difficilement diversifiables, pouvant engendrer des tensions sur les prix ou les quantités disponibles.

La Direction des Achats s'attache à mettre en place des contrats d'approvisionnement avec les producteurs afin de maîtriser les prix et fiabiliser les quantités et à chercher à diversifier au maximum ses sources.

Le Groupe a par ailleurs noué des partenariats long terme avec des producteurs locaux de matières premières sensibles dans une démarche de développement durable et de maîtrise de la qualité des produits, des quantités produites et de leur prix.

Réglementation

Dans un environnement législatif de plus en plus contraignant, notamment au niveau de la CEE, le Groupe doit chaque année renforcer ses moyens, humains essentiellement, pour satisfaire aux contraintes imposées à la profession tant en terme de traçabilité, que de recherche ou mise au point de nouveaux produits devant se substituer à ceux devenus proscrits.

Egalement, le règlement REACH qui impose un nouveau système d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques demandant aux fabricants, aux importateurs et aux utilisateurs en aval de veiller à fabriquer, mettre sur le marché ou utiliser des substances qui n'ont pas d'effets nocifs pour la santé humaine et l'environnement induit lui aussi la mise en place de moyens de plus en plus conséquents et pourrait éventuellement occasionner des ruptures d'approvisionnement pour des produits non enregistrés.

RISQUES LIÉS AUX RESSOURCES HUMAINES

Robertet a pour politique de laisser aux filiales et à leurs dirigeants une grande autonomie dans la mise en œuvre des décisions du Groupe. Ces dirigeants étant par ailleurs en place, pour la plupart, depuis des décennies ils sont devenus au sein de ces entités ce qu'il convient d'appeler des hommes clef dont la vacance subite pourrait être préjudiciable aux filiales en question.

S'agissant des remplacements programmés, ceux-ci sont suffisamment anticipés pour que le passage de relais se fasse dans les meilleures conditions et pour que le successeur du partant soit complètement opérationnel le moment venu.

RISQUES FINANCIERS

Risque de change

Une part prépondérante des ventes du groupe est réalisée dans des monnaies autres que l'euro telles que le dollar US, la livre sterling, le yen, le réal, et le peso mexicain ou argentin. Ces ventes en devises sont réalisées principalement par les filiales du Groupe dans leur monnaie fonctionnelle, n'induisant pas de risque de change transactionnel à leur niveau.

Les entités du Groupe qui sont exposées à un risque de change, principalement la société mère qui achète et vend en dollars, pratiquent une politique de couverture de ce risque avec pour objectif exclusif la couverture des risques générés par l'exploitation et le maintien des niveaux de marge brute opérationnelle. Aucun des produits de couverture utilisés ne peut être considéré comme présentant un caractère spéculatif.

L'exposition relative aux couvertures de change est donnée dans l'annexe aux comptes, note 11.

Risque de taux

Sur les millions d'euros d'emprunts du Groupe, il subsiste un risque de taux sur 0,4 millions d'emprunts à taux variable. Le détail des emprunts est fourni en note 9 de l'annexe aux comptes.

Risque sur actions

Au 31 décembre 2020 le bilan du Groupe fait ressortir un poste trésorerie et équivalents trésorerie de 151 millions d'euros (111 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Les équivalents de trésorerie sont constitués de valeurs mobilières de placement représentées par des SICAV monétaires investies en titres de maturité très courte et ne présentant pas de risque en capital.

Conformément aux règles comptables en vigueur, ces instruments sont évalués à leur valeur de marché, très proche de leur valeur comptable.

Risque de liquidité

Le Groupe dispose d'une trésorerie courante largement excédentaire et n'utilise jamais plus de 20 % des autorisations de découvert qui lui ont été octroyées.

Risque Client

Le Groupe a une politique drastique du poste clients. Dès lors qu'un client est identifié comme pouvant présenter un risque de défaillance les moyens de paiement mis en place sont sécurisés et les encours limités.

Risque pays

La société procède régulièrement à une évaluation de son exposition au risque pays. Aucune défaillance significative en matière de règlement n'est intervenue au cours de ces dernières années dans un pays identifié comme potentiellement risqué.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe fait usage de substances qui peuvent présenter des risques sanitaires, d'incendie ou d'explosion, d'émissions ou de rejets au cours des différentes phases du processus de production pouvant porter atteinte aux hommes, aux biens ou à l'environnement.

La sécurité et la protection de l'environnement est donc une préoccupation permanente du Groupe qui va au-delà des mesures prescrites par les lois et réglementations en vigueur dans les pays dans lesquels le Groupe opère.

Prises de participation intervenues au cours de l'exercice

Robertet SA a acquis, en décembre 2020, pour un montant de 2 689 milliers d'euros, les 40% restants de la société Robertet Goldfied (Inde) pour monter sa participation à hauteur de 100% dans cette entité, conformément aux accords contractuels mis en place à la date d'acquisition.

Il a également été procédé, en septembre 2020, à un acompte de 3 500 Keuros pour le complément de prix relatif à l'acquisition de la société Bionov conformément au contrat de cessions de parts conclu en 2016.

Robertet SA a également pris une participation à hauteur de 24% pour 751 Keuros dans la société SAS Fleur de Vie et à hauteur de 33% pour 31 Keuros dans la société Alponics Valais en Suisse.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

A notre connaissance, il n'est survenu aucun évènement depuis la date de clôture des comptes susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe.

Recherche et développement

La société consacre de façon permanente environ 8 % de son chiffre d'affaires aux actions de recherche, création et développement.

La société mère a bénéficié en 2020 de 938 668 euros au titre du crédit d'impôt recherche.

Répartition du capital, contrôle et actions d'autocontrôle

Au 31 décembre 2020, le capital est composé de 2 310 395 valeurs mobilières réparties entre 2 172 547 actions et 137 848 certificats d'investissement dont il est rappelé que ces derniers ne jouissent pas du droit de vote.

Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts de titres.

Il n'existe aucun programme de rachat de ses titres par la société pas plus qu'il n'existe de titres en autocontrôle.

Les actions détenues au nominatif depuis plus de cinq ans bénéficient d'un droit de vote double.

La répartition du capital est la suivante :

	% du capital	% droits de vote simples	% droits de vote totaux
Groupe familial MAUBERT	46,99%	52,93%	67,56%
Firmenich	21,58%	16,52%	11,26%
Givaudan	4,68%	4,68%	3,19%
Autres	26,74%	25,87%	18,00%
TOTAUX	100,00%	100,00%	100,00%

Participation des salariés au capital social

Dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise, il est détenu par les salariés 0,41 % du capital et 0,53% des droits de vote.

Conditions de conservation des actions attribuées gratuitement

L'attribution des actions gratuites à leurs bénéficiaires ne sera définitive qu'au terme d'une période d'acquisition, dont la durée minimale est fixée à un an. A l'expiration de cette période les actions seront définitivement attribuées à leurs bénéficiaires, mais seront incessibles et devront être conservées par ces derniers durant une période minimum de deux ans.

Les actions gratuitement attribuées aux mandataires sociaux de la Société devront être conservées par ces derniers, au nominatif, pour au moins un tiers d'entre elles, jusqu'à la cessation de leurs fonctions, la cession desdites actions étant interdite avant cette date.

Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la société

Aucune opération sur les titres n'a été réalisée par les dirigeants au cours de l'exercice 2020.

Proposition d'affectation du résultat

Le Conseil d'Administration, propose de fixer le dividende par action à 5,60 euros,

La proposition d'affectation du résultat de l'exercice est donc la suivante :

Dividendes	12 938 212,00 euros
Réserve légale	565,00 euros
Réserves	12 488 097,13 euros
Total	25 426 874,13 euros

Le total de la distribution proposée sera donc de 12 938 212 euros s'appliquant aux actions de chacune 2,50 euros de nominal, ainsi qu'aux certificats d'investissements soit par action et par certificat d'investissement :

Dividendes : 5,60 euros

Le paiement du dividende de l'exercice 2020 sera assuré à compter du 1er juillet 2021 par CACEIS Corporate trust, 14 rue Rouget de Lisle 92130 Issy-les-Moulineaux.

Ce dividende sera sur option du contribuable lors de la souscription de sa déclaration de revenus :

- soit éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts et imposable à l'impôt sur le revenu en fonction du taux marginal du foyer fiscal.
- soit soumis au régime général du PFU (Prélèvement Forfaitaire Unique) au taux global de 30%, à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Les associés personnes physiques domiciliés en France, sont soumis, lors de la mise en paiement du dividende, à un prélèvement forfaitaire unique de 30 % payé par la Société pour le compte de ses actionnaires, à savoir :

- 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu sauf pour les contribuables qui peuvent bénéficier d'une exonération et qui ont transmis avant le 30 novembre 2019 une demande de dispense à la Société ;
- 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

La somme correspondant à ces prélèvements est prélevée du montant du dividende attribué à chaque associé et versée par la Société directement au Trésor public.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Distribution globale	Distribution par action
Exercice 2019	11 551 975	5,00 €
Exercice 2018	12 922 252	5,60 €
Exercice 2017	11 973 234	5,20 €

Dépenses non déductibles fiscalement par application de l'article 39-4 du CGI

Nous vous précisons, par application de l'article 223 quater du Code général des impôts, que le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code correspondant aux amortissements et taxes sur véhicules de tourisme non déductibles fiscalement, qui s'élèvent à un montant global de 226 858 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 72 640 euros.

Seront également proposées à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra au siège de la société le 9 juin prochain les résolutions suivantes :

Conventions visées aux articles L225-38 et suivants du Code de commerce

Il est proposé d'approuver les termes du rapport spécial des commissaires aux comptes établi en conformité des articles L225-38 et suivants du Code de commerce.

Approbation des informations mentionnées à l'article L225-37-3 I du Code de commerce

Il est proposé d'approuver, en application de l'article L225-100 II du Code de commerce, les informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées à l'article L225-37-3 I du Code de commerce pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 telles que présentées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise visé par l'article L225-37.

Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à Monsieur Philippe MAUBERT, Président Directeur Général

Il est proposé d'approuver, en application de l'article L225-100 III du Code de commerce, les éléments fixes, variables, de long terme et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Philippe MAUBERT, Président Directeur Général, tels que présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise visé à l'article L225-37 du Code de commerce.

Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à Monsieur Lionel PICOLET, Directeur Général Adjoint

Il est proposé d'approuver, en tant que de besoin en application de l'article L225-100 III du Code de commerce, les éléments fixes, variables, de long terme et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Lionel PICOLET, Directeur Général Adjoint, tels que présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise visé à l'article L225-37 du Code de commerce.

Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à Christophe MAUBERT, Directeur Général Délégué

Il est proposé d'approuver, en application de l'article L225-100 III du Code de commerce, les éléments fixes, variables, de long terme et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Christophe MAUBERT, Directeur Général Délégué, tels que présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise visé à l'article L225-37 du Code de commerce.

Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à Olivier MAUBERT, Directeur Général Délégué

Il est proposé d'approuver, en application de l'article L225-100 III du Code de commerce, les éléments fixes, variables, de long terme et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Olivier MAUBERT, Directeur Général Délégué, tels que présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise visé à l'article L225-37 du Code de commerce.

Approbation de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux pour l'exercice 2021

Il est proposé d'approuver, en application de l'article L225-37-2 II du Code de commerce, la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux pour l'exercice 2021 telle qu'elle est présentée dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise visé à l'article L225-37 du Code de commerce.

Approbation de la politique de rémunération des administrateurs pour l'exercice 2021

Il est proposé d'approuver, en application de l'article L225-37-2 II du Code de commerce, la politique de rémunération des administrateurs pour l'exercice 2021 telle qu'elle est présentée dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise visé à l'article L225-37 du Code de commerce.

Fixation du montant de la rémunération annuelle globale des administrateurs

Il est proposé d'approuver la fixation, à compter de l'exercice 2021, du montant maximal de la somme fixe annuelle prévue par l'article L225-45 du Code de commerce à allouer aux administrateurs en rémunération de leur activité, à 200 000 euros, et ce jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement par l'Assemblée Générale.

Renouvellement de l'autorisation au Conseil d'administration de procéder à des attributions d'actions gratuites au profit des salariés et dirigeants de la Société et des sociétés liées

Il est proposé d'approuver l'autorisation donnée au Conseil d'administration, en application des dispositions des articles L225-139 et L225-197-1 à L225-197-5 du Code de commerce, à procéder à une attribution gratuite d'actions de la Société au profit de salariés et/ou dirigeants de la Société et des sociétés liées, dont il appartiendra au Conseil d'administration de déterminer l'identité, en fonction des critères et conditions d'attribution qu'il aura défini, dans la limite de 23 104 actions représentant 1 % du capital social et à augmenter corrélativement, en une ou plusieurs fois et sur ses seules décisions, le capital social d'un montant nominal qui ne pourra excéder 57 760 euros, soit 1 % du capital social, par prélèvement sur les réserves disponibles de la Société à l'expiration de la période d'acquisition de ces actions gratuites rendant leur attribution définitive.

DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

	Total Achats		Retard H.T.				
		0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total H.T. échu (1 jour et plus)
Factures reçues nombre		181	328	106	36	182	652
Montant		383	2 030	675	426	1 133	4 263
% Total C.A. HT.	128 362	0,30 %	1,58%	0,53%	0,33%	0,88%	3,32%

DÉLAIS D'ENCAISSEMENT DES CLIENTS

	Total Ventes		Retard H.T.				
		0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total H.T. échu 1 jour et plus
Factures émises nombre		883	403	415	216	1 578	2 612
Montant		6 443	3 202	6 204	2 454	19 747	31 608
% Total C.A. HT.	258 043	2,50%	1,24%	2,40%	0,95%	7,65%	12,25%

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES en milliers d'euros

	Deloitte & Associés				Cogepar c				Autres			
	Montant		%		Montant		%		Montant		%	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examens des comptes individuels et consolidés	376	448	92%	100%	72	70	91%	100%	165	125		100%
Émetteur	167	120	41%	27%	60	53	76%	76%				
Filiales intégrées globalement	209	328	51%	73%	12	17	15%	24%	165	125		100%
Sous-total	376	448	92%	100%	72	70	91%	100	165	125		100%
SERVICES AUTRES QUE LA CERTIFICATION DES COMPTES												
Juridique, fiscal, social (1)	35		8%									
Autres					7	9%						
Sous-total	35		8%		7	9%						
TOTAL	411	448	100%	100%	79	70	100%	100%	165	125		100%

(1) Il s'agit d'une revue fiscale.